



Département de la MEUSE
Arrondissement de VERDUN
Canton de ETAIN
COMMUNE DE
55210 – Hannonville sous les Côtes
TÉL : 03.29.87.33.08
E.mail : mairie55hannonville@gmail.com
Site : www.mairie-hannonville.fr
SIRET : 21550228700018

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022

Présidente : Mme LEPRINCE Danielle
Secrétaire de séance : Mme BRIZION Virginie

Présents : M. STEIN Jérôme, M. MAZZOLA Michel, M. LABISSY Alain, Mme BRIZION Virginie, M. ADAM Francis, M. WALLERICH Patrice, M. LEPRINCE Christophe, M. CAURIER Laurent, Mme SAYEN Annick, Mme HUMBERT Marie, M. PARANT Romuald

Pouvoir : M. BRIZION Cyril donne son pouvoir à M. CAURIER Laurent
Absente excusée : Mme AUBRY Céline

Validation du compte rendu précédent avec la modification demandée par M. MAZZOLA Michel

Rappel de l'ordre du jour :

- 1/ Décision modificative Chapitre 65 (autres charges de Gestion) sur Chapitre 012 (Charges de personnel)
- 2/ Délibération Admission en non-valeur Budget EAU
- 3/ Délibération Effacement de dettes Budget EAU
- 4/ Le projet sécurisation de l'axe Thillot/ Fresnes
- 5/ Motion sur l'impact économique et financier de la crise énergétique, proposée par l'Association des Maires de France
- 6/ Les illuminations de Noël : doit-on les installer dans le contexte actuel ?
- 7/ La situation aux Etangs du Longeau

Question diverses

1/ Décision modificative Chapitre 65 (autres charges de Gestion) sur Chapitre 012 (Charges de personnel)

Suite à l'augmentation en juillet 2022, de 3,5% des salaires du personnel communal, du chèque énergie, il faut prendre une décision modificative permettant de transférer 3000€ du chapitre 65 au chapitre 012.

Le Conseil vote à l'unanimité ce transfert

2/ Délibération Admission en non-valeur Budget EAU

Mme la Maire présente la somme de 83.48€ à inscrire en non valeur à la demande du Comptable Public de Verdun, somme qui correspond à des créances communales dont les procédures de recouvrement n'ont pu aboutir.
Délibération adoptée.

3/ Délibération Effacement de dettes Budget EAU

Mme la Maire informe le CM que le CSG de Verdun a fait parvenir un dossier d'effacement de dettes pour un contribuable en dette vis à vis de la commune correspondant à des frais de facturation de consommation d'eau sur le budget EAU et sur le budget ASSAINISSEMENT d'une valeur totale de 1243.22 € en 2015, 2016 et 2017 et décide de prendre une délibération en ce sens :

Sur le budget eau 2022 : la somme de 332.85€ est mandatée. La somme de 910.37 € sera mandatée sur le budget assainissement 2023.
Délibération adoptée.

4/ Le projet sécurisation de l'axe Thillot/ Fresnes

14 habitants sont venus voir les plans en Mairie, ainsi ils ont pu donner leurs avis, comme celui de M. HUMBERT qui juge indispensable la plantation de buissons en bord de route pour ne pas que les voitures stationnent sur le trottoir.

La Maire estime que le radar à la sortie d'Hannonville direction Thillot devrait être déplacé et souhaite une zone 30 depuis la chicane jusqu'au carrefour de la promenade.

Marie HUMBERT ne souhaite pas de places de parking sur la chaussée route de Fresnes.
Ce projet est chiffré à 299,340€.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce projet.

5/ Motion sur l'impact économique et financier de la crise énergétique, proposée par l'Association des Maires de Frances

Cette motion a pour but d'exprimer la préoccupation des conseillers municipaux concernant les conséquences économiques et financières sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

Le conseil Municipal vote à l'unanimité la signature de cette motion.

6/ Les illuminations de Noël : doit-on les installer dans le contexte actuel ?

Le coût de l'énergie est en augmentation de 9 à 30% pour les locaux publics et de 60% pour l'éclairage public par rapport à novembre 2021. Certes les travaux sur le passage aux leds fait réaliser une belle économie mais sachant que des coupures d'électricité sont annoncées pour l'hiver qui vient, même si l'électricité n'est pas stockable, est-il raisonnable ? citoyen ? éthique ? d'illuminer tout le village pour Noël ?

M.STEIN est tout à fait d'accord à participer à cette sobriété éthique, et propose de faire des efforts sur le reste pour un plan de sobriété globale. A la question : qui souhaite des illuminations dans tout le village, 4 conseillers approuvent.

M.LEPRINCE, suggère de ne rien mettre du tout et l'expliquer aux habitants dans le prochain Marie Sonnette.

M.WALLERICH propose de les allumer juste la semaine de la Saint Nicolas et la semaine de Noël.

M. MAZZOLA suggère de n'éclairer que les bâtiments publics (mairie et église). 9 conseillers votent pour cette solution. Le temps d'éclairage ira de Saint-Nicolas (3 décembre) au 2 janvier (17h-20h).

7/ La situation aux Etangs du Longeau

M.ADAM et M. LEPRINCE ont averti Mme La Maire que M.SPRICK entreprenait des travaux dans les bois pour la pose de 2 mobilhomes. La maire a rappelé à son locataire que le PLU s'applique également au Foxycamp et que tous travaux et installations diverses doivent faire l'objet d'un dossier de demande préalable auprès des services de la mairie. Le conseil décide de rencontrer rapidement M. Sprick et mandate la maire pour fixer un rendez-vous

Questions diverses

Info :

Versement d'une subvention de 1036€ par le Parc de Lorraine pour les actions communales en faveur de la biodiversité. La commune vise la 3^{ème} libellule pour l'année à venir.

Participation de la Maire à l'invitation de la gendarmerie départementale pour réfléchir à l'implantation de 2 brigades nouvelles en Meuse.

Invitation du Conseil Municipal par les « Carams » à l'occasion de la Saint Nicolas le samedi 3 décembre 2022.

- 14H Spectacle ECHO LALI
- 15H Lancer de ballons en association avec le Téléthon
- 16H Goûter offert aux familles, aux enfants, aux parents, à tous
- 16H30 Distribution de friandises et ou de cadeaux aux petits enfants

MAXILIEN propose un projet sur les économies d'énergie le lundi 16 janvier 2023 de 11h à 18h salle polyvalente à Hannonville sous les côtes L'ouverture au public se fera à 14 h. avec la participation de diverses associations compétentes.

Mardi 13 décembre le service eau du département propose aux élus des services d'assainissement une formation à Souilly de 14h à 16h30 inscription avant le 2 décembre.

Les lers travaux du SIELL pour l'installation d'une conduite d'eau sur la « ligne du chemin de fer » nécessitent un arrêté à prendre de janvier 2023 à mai 2023. M. Mazzola suit le dossier pour que les riverains ne soient pas inutilement dérangés.

La décharge est pleine, elle sera fermée le temps des travaux.

EHPAD : Une animation est prévue avec la Com'jeunes le 17 décembre 2022, une réunion de préparation se tiendra le 8 décembre.

Rénovation de la salle polyvalente : une rencontre a eu lieu avec le Chargé de projets du département, M.Guerre, Mme Giardino, architecte, Mrs Labissy et Mazzola, Mme Sayen et La maire pour réfléchir au futur projet.

Il faudra prendre une délibération fin février 2023 pour les modalités et la suite à donner.

Levée de la séance 22h15

Secrétaire de séance

Mme BRIZION Virginie

